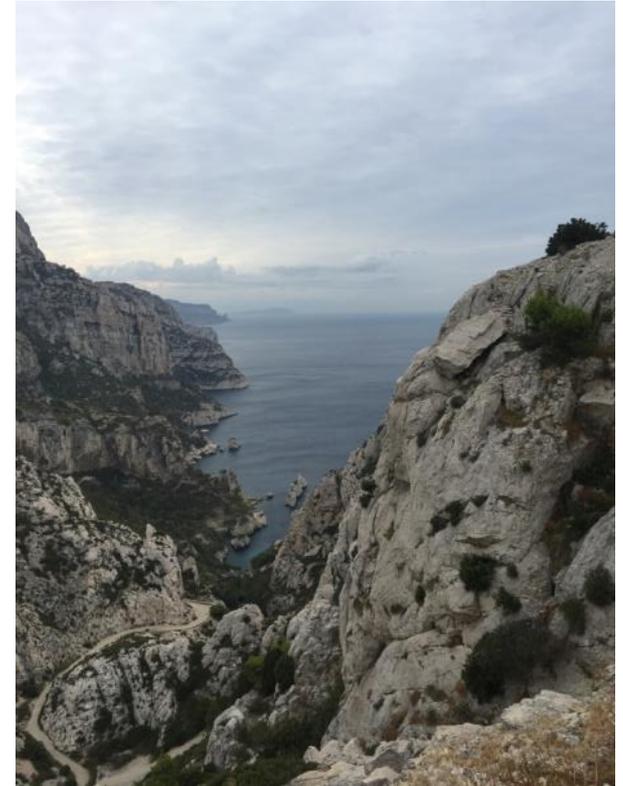


# **Les Calanques marseillaises, premier parc national périurbain en Europe : vers une gestion durable du littoral marseillais ?**



# 1- Un parc national était nécessaire.



Une calanque = bras de mer qui rentre à l'intérieur d'un bout de terre



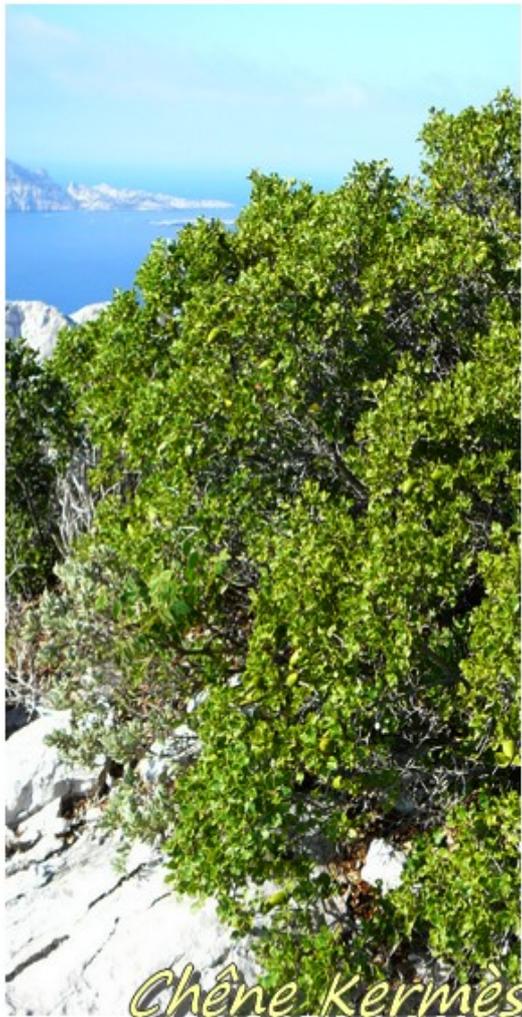
# Une végétation typique





Romarin





*Chêne Kermès*





*Genévrier cade*

# Une faune emblématique





© Frédéric Fedorowsky





@Active-Road





# Domaine de Luminy

**ATTENTION !**  
Accès aux massifs  
estiers est interdit  
toute heure lorsque  
risque incendie est  
jugé très sévère.



RESPECTEZ LA NATURE ET REMPORTEZ VOS DÉCHETS, S.V.P.



ACCÈS AUX VÉHICULES DE  
SECOURS ET DE SERVICE



Nouveau règlement pour les randonneurs :  
ne pas fumer , ne pas cueillir , ne pas camper ou bivouaquer, ne pas polluer , uniquement emprunter les chemins .



## Nouveau règlement pour les cabanoniers :

respect de la faune et la flore en ne jetant pas ses déchets n'importe où, et en ne faisant pas de bruit quand ce n'est pas nécessaire (par exemple écouter de la musique).



Nouveau règlement pour les plaisanciers:  
réglementation pour le largage de l'ancre dans certaines zones,  
débarquement interdit, limite d'entrée dans les calanques pour  
éviter les remous et les dangers pour les baigneurs.



Nouveau règlement pour les pêcheurs professionnels :  
respect des zones de pêche, façon et techniques de pêche  
particulière pour éviter la dégradation de la zone marine (par  
exemple interdiction de filets dérivants).



Le nouveau règlement de la pêche en amateur :  
autorisation mais sans équipement de plongée (en apnée),  
pêche uniquement à partir d'une certaine taille qui varie selon  
les espèces, tous les poissons ne peuvent donc pas être pêchés.



# Réglementation du parc national

Un parc national est un territoire d'exception, ouvert à tous sous la responsabilité de chacun. Il est protégé par une réglementation. Merci de la respecter.



- Pas de chiens, même tenus en laisse pour la tranquillité des animaux sauvages et domestiques.

- Ni cueillette, ni prélèvement animaux, plantes, minéraux et fossiles appartiennent au paysage.

- Pas de déchets pour conserver la nature propre.

- Pas de camping pour préserver la beauté des sites et éviter les pollutions.

- Pas de feu pour éviter incendies et dégradations du sol.

- Bivouac réglementé autorisé à plus d'une heure de marche des limites du parc ou d'un accès routier entre 19h. et 9h.

- Pas de véhicule, ni de V.T.T. cet espace se découvre à pied, circulation interdite en dehors des voies autorisées.

- Pas de parapente ou autres sports aériens le survol à moins de 1000 mètres du sol est interdit pour la tranquillité de la faune sauvage.

- Ni bruit ni dérangement pour la quiétude de tous.

- Pas d'arme ici tous les animaux sont protégés.

Pour davantage d'information, renseignez-vous auprès des Maisons du parc national.

For further information, contact the Park Visitors' Centers.

La classe de 2<sup>nd</sup>e A remercie Mélanie  
et le Naturoscope pour toutes ces activités.

